

Lettre de Rama, esclave de Monplaisir, à M. Poivre

Un document des Archives départementales d'Eure et Loir à Chartres. Fonds Grandet-Bailly, cote 15 J 11. (Deux copies manuscrites). Ce document avait été imprimé, amputé de deux coupures, en complément du volume III de *Voyage aux Indes orientales et à la Chine*. Par Pierre Sonnerat, deuxième édition, 1806.

La *Lettre de Rama* est un pamphlet (un libelle) de Jacques Maillart-Dumesle, en réponse au mémoire de son prédécesseur à l'intendance des Isles de France et de Bourbon, Pierre Poivre, mémoire intitulé *Etat dans lequel j'ai remis la colonie de l'Isle de France à mon successeur*.¹ Dans cette récapitulation de son bilan d'administrateur, l'intendant Poivre n'avait pas été bien tendre ni avec les gouverneurs Dumas et Desroches, ni avec son successeur Maillart.

Maillart avait écrit² à Poivre dès qu'il avait eu connaissance de son mémoire. Son courrier commençait ainsi : « Il est parvenu ici, Monsieur, par le navire *La ville du Cap*, le 8 de ce mois un mémoire de vous, intitulé *Etat dans lequel j'ai remis la colonie de l'Isle de France à mon successeur le 23 août 1772*. On avait précédemment eu avis qu'il paraissait en France, on en citait quelques lambeaux, mais je n'y croyais pas, à peine y crois-je en le voyant. » Il terminait sa lettre par : « Il me paraît inutile d'entrer dans aucun détail avec vous à cet égard, nous pourrions ne nous pas entendre, mais article par article, et détail par détail, je m'en occuperai à loisir, et traiterai la matière à fond de manière à la mettre dans tout son jour ». La *lettre de Rama* est donc la réponse, article par article aux 16 articles du Mémoire de Poivre.

Poivre ayant pris connaissance de la *lettre de Rama* écrivit à Maillart³, se disant désolé qu'il ait pu croire que c'était lui l'auteur du mémoire qui circulait (*Etat dans lequel ...*). Il affirmait avec la même mauvaise foi avoir défendu dernièrement ses mérites auprès du ministre Turgot. Plus sincère, il avouait ne plus se soucier que de « son bonheur à vivre dans la retraite, à cultiver un petit champ docile à ses mains, à goûter les douceurs de l'amitié, à oublier les ingrats, les méchants, les injustes, les sots. » Par ce dernier qualificatif, son correspondant dut, à juste titre, se sentir visé.

Quelques jours plus tôt, dans un courrier au gouverneur Chevreau⁴, Poivre avait nié avec tout autant d'aplomb être l'auteur du mémoire *Etat dans lequel j'ai remis ...* et désignait Dumas comme l'auteur de cette supercherie.

Maillart devait encore inonder Poivre de lettres pendant l'année 1775 (Voir base documentaire) ; quant à Poivre, ses correspondances avec Galles et Céré mentionnent souvent « le Maillart » ou « M. Jacques » pour s'affliger de ses menées contre la culture des épices à l'Isle de France.

Enfin le « *Rama* » dont Maillart usurpe ici l'identité est un esclave noir originaire de Pondichéry, jardinier à Monplaisir depuis les premiers aménagements. Il avait toute la confiance de Poivre qui demandera à Maillart, et obtiendra, qu'il fût affranchi ainsi que sa femme et sa fille.

===

¹ Mémoire daté du 23 août 1772 (=> Base docu.)

² Lettre de Maillart à Poivre. (=> Base docu. : août 1774)

³ Lettre de Poivre à Maillart. (=> Base docu. : 20 février 1775)

⁴ Lettre de Poivre à Chevreau. (=> Base docu. : 15 février 1775)

**LETTRE de Rama, jardinier noir, esclave de l'habitation de Monplaisir,
à M. Poivre, ancien intendant des Isles-de-France et de Bourbon.**

A Monplaisir, Isle-de-France, le 12 août 1774.

MON CHER ET ANCIEN MAÎTRE,

J'ai souvent demandé de vos nouvelles depuis votre départ, sans avoir pu en avoir ; mais enfin, ayant appris qu'on parlait beaucoup de vous au port, j'ai demandé permission d'y aller, et j'y ai appris qu'il était arrivé, par un navire, un mémoire de vous, dans lequel vous avez la bonté de parler de moi. J'ai été plusieurs jours sans pouvoir me procurer ce mémoire pour me le faire lire; mais enfin je l'ai eu, et j'ai prié un blanc de mes amis (car les noirs en ont ici parmi les blancs, et c'est à votre bonté que les gens de notre espèce ont un peu cette obligation) de m'en faire lecture.

Il m'a enchanté, quoiqu'il y ait beaucoup d'endroits que je n'ai pas compris. Je l'ai retenu de mémoire, et je vous prie de me permettre de vous faire part des réflexions que j'ai faites, d'après ce que j'en ai entendu dire à quelques anciens noirs commandeurs de ma connaissance, avec lesquels j'en ai beaucoup parlé.

Vous aurez la bonté d'excuser mon style; s'il n'est pas pompeux, il sera clair ; et mes camarades m'ont dit que cela valait mieux, quand on voulait se faire bien entendre, et qu'il n'y avait que ceux qui avaient la mauvaise intention de déguiser le vrai, qui évitaient la simplicité, et qui se jetaient à l'écart pour tromper les lecteurs, et détourner leur attention.

Vous commencez, mon bon maître, par vous plaindre que vous avez éprouvé dans ce pays-ci des contrariétés morales et physiques, (je me suis fait expliquer ces deux mots) : eh ! Qui n'en éprouve pas dans ce pays-ci ? Les chefs surtout y sont exposés, par état, plus que les autres : votre successeur et celui du gouverneur ont été dans le même cas ; ils n'ont pas besoin de le dire, aussi n'en parlent-ils pas ; mais toute la colonie le dit et le répète. Eux se sont occupés à y remédier, sans perdre de temps ; et tous mes camarades et moi, convenons de bonne foi que c'est le parti le plus sage, et le seul à prendre.

ARTICLE PREMIER.

Approvisionnements.

J'ai été bien surpris, mon bon maître, quand j'ai entendu lire l'article des approvisionnements ; je me le suis fait répéter, car je croyais que mon ami blanc se trompait. Vous savez bien que quand vous partîtes sur le vaisseau *l'Indien*, et M. le gouverneur sur la flûte *l'Isle-de-France*, les 20 et 29 octobre 1772, on ne put donner aux équipages que quarante-cinq jours de vivres seulement, pour gagner le cap de Bonne-Espérance ; qu'il manquait à ces vaisseaux jusqu'à des câbles, qu'on dit que vous prendriez chez les Hollandais. J'ai su même par le noir commandeur des calfats, que, dans la disette totale où se trouvait le port, on imagina pour caréner votre vaisseau, de prendre dans les magasins des vieux bâtons d'onguent avarié, restant des magasins de la Compagnie, qu'on mêla avec ce qu'il fut possible de rassembler d'autres matières propres à faire une carène, et qu'on vous expédia de la sorte. Vous auriez peut-être eu peur de périr en route, si vous l'aviez su en partant ; c'est ce qui fit, je crois, qu'on ne vous en dit rien ; mais, comme vous voilà rendu à bon port, je crois devoir ne pas vous cacher cette vérité, sur laquelle vous pouvez compter ; car vous savez que souvent on la sait mieux encore par des noirs, surtout entre eux, que par les blancs, qui ont ou croient avoir des raisons de la déguiser.

Je n'ai pas moins été surpris d'entendre ce que dit votre mémoire au sujet de votre successeur, que vous annoncez comme l'ayant laissé bien autrement approvisionné que vous ne l'avez été vous-même à votre arrivée dans la colonie. Je ne me rappelle pas de si loin ; mais j'ai tant ouï-dire le contraire par

des noirs des magasins de la Compagnie, que je ne sais que croire, et que je ne puis que dire, qu'il fallait donc que vous n'eussiez rien trouvé du tout à votre arrivée. C'est, au surplus, un fait facile à éclaircir ; car, pour payer à la Compagnie ce qu'elle a livré au Roi, il y aura eu, à ce que je crois, ce qu'on appelle un *inventaire*. Si vous aviez bien fait, vous en auriez fait faire un en attendant votre successeur, ou du moins un recensement général, pour pouvoir, à son arrivée, le lui remettre bien arrêté et reconnu par le garde-magasin, et alors on aurait pu juger. Mais j'ai oui-dire, par le noir qui balaie les bureaux du magasin, que vous n'avez laissé aucun registre de recette, de dépense et de balance en règle, et par conséquent point d'inventaire ; et j'ai d'autant plus lieu de le croire, que je sais que votre successeur s'est occupé de faire faire un recensement général qui a été très long, parce que le courant du service empêchait de se livrer tout entier à cette opération ; et que ce n'est que depuis peu qu'enfin le garde-magasin est chargé comme comptable, par un inventaire signé de lui ; en sorte que ci - devant, à le supposer mal intentionné, il aurait pu impunément léser le Roi, puisqu'il n'y avait aucune pièce sur laquelle on pût raisonnablement exiger de compte. J'ai oui-dire cela à une négresse du garde-magasin, qui a entendu sa belle-mère dire qu'elle désirait bien que cet inventaire fût fini pour sa tranquillité et celle de son gendre. Pascal, noir libre, cuisinier de M. l'intendant, m'a aussi assuré que son maître avait fort à cœur cet arrangement, afin d'assurer dans cette partie, le bon ordre et les intérêts du Roi. Vous avez connu, mon cher maître, ce Pascal ; c'est un fort bon homme, qui a beaucoup de bon sens ; il est créole de Saint-Domingue ; il a servi, à ce qu'il m'a dit, son maître dans les ports et à la mer. Il a été à Cayenne avec lui, et dans toutes les colonies françaises ; il l'a aussi suivi dans un voyage qu'il a fait dans les colonies hollandaises, anglaises, danoises et espagnoles, ce qui me donne encore plus de confiance dans ce qu'il dit. Pascal aime beaucoup son maître, et il fut fort affligé quand il le vit n'avoir pas de pain pour sa table et forcé de manger du riz pendant quelques jours. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'après votre départ, il fallut retrancher partie de la ration aux blancs et aux noirs, preuve que l'abondance ne régnait pas ; que la nuit du 9 au 10 avril 1773, il survint un troisième ouragan qui ravagea tout ; qu'il fut nécessaire de retrancher encore davantage les vivres ; que les riz que vous espériez qui vous arriveraient du Bengale, n'arrivèrent point, et ne sont arrivés que très longtemps après : qu'enfin, sans la cargaison de blé que le navire *le Conquérant*, que votre successeur avait expédié pour le Cap dès avant votre départ, c'est-à-dire, dès le 3 octobre 1772, et qui fut de retour le 13 mars 1773, la colonie mourait de faim. Vous savez cela, mon cher maître, car vous avez vu ce navire au Cap, ainsi que *la Marie-Adélaïde*, qui partit peu de jours après vous (le 19 novembre 1772) pour y aller chercher du secours, et vous avez bien su que c'était le besoin le plus urgent qui les avait fait expédier. Il faut encore vous dire que le navire *le Conquérant*, ayant essuyé du mauvais temps en revenant, fut obligé de jeter à la mer une partie de sa cargaison ; et que ce fut au hasard d'un coup de barre heureux, que la colonie a dû son salut. Cette réflexion porte ma surprise au comble, lorsque je vois que vous avancez que la colonie était bien approvisionnée à votre départ ; et je ne peux pas m'empêcher de vous dire (pardon de la liberté, mon cher maître,) que les faits sont si publics, que le régiment d'Artois et de Normandie, qui ont repassé en France, l'auront si souvent répété à leur arrivée, ainsi que quiconque aura passé en Europe, que, d'un autre côté, toute la colonie en a été témoin de si près, que vous avez risqué de ne pas faire croire un mot de votre mémoire en débutant de la sorte. Vous, aviez si beau jeu pour vous excuser d'ailleurs, que vous pouviez donner de bien meilleures raisons. Vous aviez des espérances, vous les avez données à votre successeur ; mais, mon bon maître, les espérances ne sont pas des vivres.

ARTICLE II.

Agriculture.

Pardonnez-moi, mon cher maître ; mais c'est trop dire que d'avancer que vous avez trouvé l'Isle-de-France sans culture : vous êtes convenu, à la fin du précédent article, que vous aviez trouvé peu, mais du moins quelque chose dans les magasins, à votre arrivée. La saison des semailles était passée, avez-vous dit. On semait donc avant vous. Vous aviez dix-huit mois à attendre la première récolte, ajoutez-vous ; on connaissait donc, avant vous, des récoltes et leurs époques. Il faut, mon cher maître, en fait de choses aussi importantes, prendre garde d'en trop dire. Votre mémoire est public en France, il l'est ici : vous jugez bien qu'à force d'être lu, il se rencontre des lecteurs qui raisonnent et qui calculent sérieusement et froidement, parce que vos débats avec messieurs les gouverneurs ne les regardent pas

et leur importent fort peu ; d'ailleurs, vous avez des ennemis, c'est le sort de tous les hommes en place : ils éplucheront votre mémoire et ne vous feront grâce de rien.

Vous commencez à attaquer vos deux collègues qui, dites-vous, *vous ont dépouillé de toute l'autorité attachée à votre place. La raison, ajoutez-vous, dont l'empire est au-dessus de toutes les résistances, vous a appuyé.* C'est bien dit, et cela est bien beau ; mais, mon cher maître, je ne connais pas l'espèce de raison qui vous a étayé ; mais je crois qu'il y en a une meilleure, c'est celle qui, jointe à la patience, à la franchise, au travail assidu, à l'égalité de conduite, surmonte tous les obstacles, franchit toutes les barrières qui s'opposent au bien, ramène les esprits sans les effaroucher, captive les suffrages en général, apprivoise les plus féroces, et attire l'estime de tout le monde. Avec ces états, un collègue, s'il ne vous aime pas, vous rendra justice du moins, et cela suffit. Il vous estimera ; et enfin, à le supposer homme à ne pas se rendre à tout cela, vient nécessairement un temps où il se fait si bien connaître, et de toute la colonie et du ministère, qu'enfin votre cause est la bonne et parle pour vous, sans que vous ayez besoin de le faire. Je conviens que le rôle que je détaille est difficile et pénible à jouer, et que la nature humaine regimbe quelquefois ; mais pourquoi est-on en place ? N'est-ce pas pour faire des sacrifices, pour s'oublier soi-même, pour être enfin plus sage que les autres, plus modéré, plus patient, plus laborieux, et par conséquent plus éclairé ? Vous auriez évité au ministre d'entendre des discussions qui doivent lui déplaire fort, en vous étayant de cette manière d'être là, et vous vous seriez procuré à vous-même et aux autres plus de tranquillité.

Je reprends votre article *agriculture*.

Vous avez concouru, mon cher maître, à détruire les sauterelles, c'est-à-dire, vous ne l'avez pas empêché ; car, de bonne foi, l'habitant voyant ce fléau ravager son bien, n'a pas attendu que vous lui ayez persuadé par de longs discours que c'était un mal : ce sont les habitants qui, avec leurs propres noirs, ont fait la chasse. Le gouverneur et vous, avez permis de s'attrouper pour cela ; vous avez dit que cela était très bien fait, et tout le monde en convient. Vos successeurs feraient de même, si les sauterelles revenaient ; et s'ils pouvaient faire détruire les rats, les oiseaux, les poux, les scarabées qui font ici tant de tort, ils n'y manqueraient pas. Tout le monde convient du mal que ces animaux font, chacun s'en défend comme il peut : malheureusement on n'a pas encore trouvé les moyens de s'en défaire absolument ; et mon cher maître, vous rendriez un grand service à la colonie, si vous pouviez indiquer un moyen sûr, prompt et bien calculé, pour la débarrasser de ces fléaux ; je dis bien calculé, car beaucoup de gens indiquent des moyens, mais la plupart ont des inconvénients, en sorte qu'on est fort embarrassé. Rien ne coûte moins que projeter ; c'est l'exécution qui rencontre presque toujours des difficultés.

Pour finir cet article, mon bon maître, permettez-moi de vous donner mon avis sur l'agriculture ; quoique je ne sois que jardinier, j'entends un peu la culture du blé. Je crois que le véritable encouragement pour l'agriculture est de donner un bon prix aux grains nourriciers, de les recevoir tous, de payer exactement les lettres-de-change qu'on donne à celui qui fournit ; je crois ce moyen le seul bon. Mais, me direz-vous, peut-être fournira-t-on plus qu'on ne peut consommer, et alors le Roi sera exposé à une perte de grains considérable. Je réponds à cela deux choses :

1°. Que je ne crois pas que jamais ces deux îles-ci puissent fournir, année commune, à leur subsistance.

2°. Que pour éviter cette perte, qui vous inquiète, il n'y a qu'à construire des étuves et des caisses pour conserver les grains, suivant la méthode d'un monsieur de Paris. Vos successeurs viennent de remplir cet objet, et j'ai ouï-dire au meunier de la grande rivière, et à tous les blancs, que cela réussirait parfaitement, et que c'était un établissement qui en tout temps ferait honneur à leur administration ; parce que d'abord cela prouve qu'ils s'entendent et sont d'accord pour faire le bien, et ensuite parce que cela assurera au pays des subsistances en tout temps, et empêchera le superflu de tomber en pure perte. Cette étuve et les caisses réunissent deux avantages, celui de pouvoir loger beaucoup de grains dans un petit espace, et celui de le conserver exempt de toute fermentation, sans faire aucune dépense pour le remuer. Vous verrez sur cela des détails dans les gazettes de la colonie ; car depuis votre départ, nous en avons une que nous nous amusons à nous faire lire les soirs après notre travail : cela nous fait rire, quoique souvent nous n'y comprenions rien.

ARTICLE III.

Troupeaux.

Je ne sais pas, mon cher maître, si ce que vous dites de M. le gouverneur est vrai, et si c'est véritablement lui qui vous a empêché de nous laisser plus de bestiaux. Il est en France, il pourra répondre. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il est public qu'il s'est lui-même privé de viande de boucherie à sa table, et pendant longtemps ; et qu'il s'est beaucoup fâché contre un bon habitant de notre paroisse, chez lequel il fut dîner, et qui croyant bien faire, fit tuer un veau pour le régaler : et je pense que si ce que vous dites est vrai, vous aurez eu soin d'en informer à temps et exactement le ministre ; votre correspondance fera votre titre: vous l'avez d'ailleurs toute emportée ; car j'ai ouï-dire au piou de l'intendance, qu'en nettoyant les cartons de papiers, et pour chasser quelque cancrelats des papiers timbrés, *Correspondance de M. Poivre avec le ministre*, il n'avait trouvé dedans qu'un très mince cahier ayant pour titre : *Copie de huit lettres de M. Poivre au ministre, total de la correspondance qu'il a laissée à l'intendance*. J'ai paru surpris, et je lui ai demandé si c'était tout, et s'il n'y avait pas votre correspondance avec Bourbon, le Cap, l'Inde, Séchelles, Rodrigue, Batavia. Il m'a assuré qu'il n'avait jamais vu une seule lettre de ces endroits, ou pour ces endroits, de vous, ou à vous écrites. Vous devez savoir cela mieux que personne ; pour moi, je pense que sans doute votre successeur, regardant votre correspondance comme très précieuse, aura eu soin de la tenir sous la clef ; mais pourquoi aurait-il aussi oublié sur ses tablettes vos huit lettres au ministre, que vous lui avez laissées ? Je n'y comprends rien : au surplus, vous auriez rendu compte de la remise que vous lui aurez faite ; et de son côté, il aura aussi informé du vrai de cet objet intéressant. Car, si vous aviez quitté l'intendance sans lui laisser de correspondance, vous l'auriez mis dans un grand embarras pour suivre le fil de beaucoup d'affaires que vous aviez commencées sans les finir. Eh! Mon cher maître, vos meilleurs amis disent que vous en faisiez beaucoup comme cela.

Quoiqu'il en soit, nous sommes pauvres en bétail. Vos successeurs ont borné la boucherie à l'absolu indispensable, et sont fort attentifs à empêcher la destruction des bestiaux. Ils avaient envoyé en dernier lieu la flûte *la Fortune*, pour en chercher à Madagascar, où ils en ont fait rassembler. Un accident très fâcheux a rompu les mesures ; la flûte s'est perdue au Fort Dauphin, le 3 avril dernier ; mais pour cela, leurs vues n'étaient pas moins bonnes : ils s'occupent à remédier à cet inconvénient ; et de concert, avisent aux moyens les plus prompts et les plus convenables ; aussi nous disons souvent que, quand on s'entend bien, tout va mieux. Moi, je crois que pour s'entendre, il n'y a qu'à vouloir et être de bonne foi.

ARTICLE IV.

Matériaux, munitions et marchandises.

Vous nous voulez tant de bien, mon cher maître, que vous nous croyez toujours dans le meilleur des mondes, ou du moins vous faites semblant de le croire ; je reconnais bien là votre bon cœur. Vous nous parlez toujours des approvisionnements et subsistances que vous nous avez laissés ; on voit bien que vous voudriez nous guérir de la peur. Vous pouvez parler franchement ; à présent que la frayeur est passée, nous ne ferons qu'en rire. Vous savez bien que quand vous partîtes sur le vaisseau *L'Indien*, vous dites au pilote qui vous sortait (c'était Lagrange, qui, à propos de cela, est mort depuis votre départ) : « *Adieu, mon ami, bien des amitiés à M. l'intendant ; dites-lui combien je suis touché de le laisser dans une si grande détresse.* » Le pauvre Lagrange en fut attendri ; et quand j'eus occasion de le voir, et qu'il m'en parla, il avait les larmes aux yeux, et me disait: « *Voyez-vous le bon cœur !* »

Vous citez toujours, mon cher maître, des quantités positives ; vous avez laissé *plus de trente mille pieds cubes de bois de construction et de charpente, sans parler d'une quantité plus considérable encore de bois de fer pour les plates-formes des batteries* ; d'après cela, *plus de trente mille d'une part, et plus encore de l'autre, font soixante mille.* Sur quoi avez-vous calculé les soixante mille et *plus* ? Car avec le *plus*, on peut encore s'étendre tant qu'on voudra. Avez-vous l'inventaire du Grand Port, de la Grande Rivière et du Port-Louis ? Car on fournit dans ces trois endroits ; et quand vous auriez laissé tout cela, mon cher maître, c'est quelque chose, mais ce n'est pas tout : il faudrait voir si vous avez eu soin de travailler en homme du métier, c'est-à-dire, à composer un assortiment, surtout pour la marine. Il y a bien des gens qui disent que vous n'entendez pas beaucoup cette partie-là, mais il faut les laisser

dire et si vous avez porté des états bien détaillés, chantier par chantier, ils seront bien attrapés de vous voir si bien en règle.

« Pour nous faire voir toujours, mon cher maître, que vous nous avez laissés ne manquant de rien, vous faites six paragraphes de votre quatrième article ; cela a un air plus étendu. Mais vous avez beau citer des plombs, du salpêtre, du soufre, des huiles, et mettre au bout un *etc.*, tout cela, je le répète, sera contesté, faute par vous de pouvoir citer un inventaire. Cet *etc.* surtout, que voulez-vous qu'on en pense ? C'est comme vos trente mille pieds cubes de bois, et *plus.* Cet *et plus*, et votre *etc.* ne satisfont pas, et ne répondront jamais bien à la disette, notoirement connue, d'une partie de tout cela.

Votre paragraphe troisième veut parler des marchandises venues de Chine, par le navire *le Marquis de Narbonne*. Vous auriez dû, mon bon maître, glisser sur celui-ci très légèrement. C'est ce navire qui, à ce qu'on dit dans le temps, et qu'on dit toujours, qui fit un marché si avantageux pour ses intérêts, en 1771. Vous avançâtes, dit-on, à l'armateur, 238,000 livres ; et vous convîntes que vous prendriez, à son retour, les marchandises au prix de facture, en y ajoutant cent pour cent de bénéfice. Il me semble que dans ce marché, le particulier a pu compléter sa cargaison avec les fonds du Roi, dont il ne paraît pas même qu'il restât garant, si le navire se perdait, et que les cent pour cent pouvaient être regardés comme le paiement du simple droit de commission et du fret, et bien des gens disaient à cela : à donner cent pour cent de bénéfice et à faire les fonds d'avance, mieux vaudrait envoyer pour le compte du Roi, ou bien donnant cent pour cent de bénéfice, il n'y avait qu'à ne pas faire les avances. Enfin, mon cher maître, on a encore dit à ce sujet que l'armateur d'abord vous avait offert avant son départ de vous rapporter les nanquins et e les donner à quatre livres dix sols la pièce, mais que vous préférâtes de convenir de les payer à cent pour cent sur prix de facture, ce qui par événement les porta à un prix plus fort au retour du navire d'après les factures qu'il produisit, et que par ce moyen l'armateur gagna 45.000 livres de plus qu'il n'eut gagné, si tout bonnement vous aviez accepté sa première proposition. Au surplus ces nanquins qui ne sont pas beaux, sont trouvés si chers que l'on n'en achète pas. Les troupes les reçoivent quand on les leur donne comme habillement dû, mais quand le soldat en veut acheter pour son compte, il préfère d'aller dans les boutiques où il le trouve plus beau et à meilleur marché. Il n'y a pas un soldat de la garnison qui ne le dise, et je l'ai su dans une petite boutique où j'étais à acheter de la toile bleue pour moi et où voyant des soldats acheter du nanquin, je les entendis parler de celui du magasin du Roi.

Le quatrième paragraphe parle de toiles de l'Inde nécessaires à l'habillement des noirs, et à la traite que vous avez laissée, dites-vous, pour *plus* d'une année. Voilà encore un *plus*, mon cher maître, qui vous fera grand tort.

Le cinquième entend parler d'une cargaison restée, je ne sais pourquoi, à Manilles. Le capitaine Lefer devait la rapporter ; il ne l'a pas fait, parce que votre instruction ne lui disant pas qu'il pouvait la rapporter si elle n'était pas vendue, il n'a pas osé, et a été littéral. Vos successeurs voyant cela, y ont envoyé une frégate ; la mauvaise saison l'a empêchée de gagner les Manilles ; ils n'ont pas perdu courage, ils ont fait un arrangement, cette année, pour retirer cette cargaison ou son produit, et nous attendons l'issue de cette affaire. J'ai oui-dire qu'en général cette cargaison était composée d'effets de mauvaise dé faite, en partie avariés dès avant leur départ d'ici, et qu'on vous avait engagé à les acheter pour le Roi, ne sachant trop qu'en faire. Vous savez, mon bon maître, qu'on n'est pas ici bien scrupuleux quand on a affaire au nôtre, et qu'on dit qu'il est assez riche pour n'y pas regarder de si près. Vous le faisiez penser bien généreusement et bien noblement sur cela, mon cher maître. En effet, il ne convient pas aux gens comme il faut d'y regarder de si près ; il y a bien des gens ici qui disent que votre successeur n'est pas comme vous : on assure qu'il a dit que le Roi devait être bon, mais jamais dupe, parce que cela ne sert qu'à donner lieu à ceux qui le dupent, de se moquer de celui qui administre ses affaires.

Me voici enfin au sixième paragraphe. Vous avez laissé, dites-vous, une grande quantité d'effets de toute espèce, utiles ou nécessaires ; tels que *toiles, cordage, cuivre, fer-blanc, viandes salées, graisse, beurre, etc.* Voilà un *etc.* qui me fait beaucoup de peine pour vous ; d'ailleurs, vous confondez là des effets de marine avec des comestibles. Pourquoi, mon cher maître, n'avez-vous pas parlé des *viandes salées, graisse et beurre*, quand vous avez parlé approvisionnements au chapitre premier ? Quant à l'*etc.*, je ne sais trop où le placer ; mais, comme à force de signifier trop il ne signifie rien, il n'y a qu'à le laisser où vous voudrez. Cependant si par hasard il tombait sur les effets de marine, rappelez-vous,

mon cher maître, que votre vaisseau fut caréné avec de l'onguent, ce qui n'annonce pas qu'il y eût du brai. Quant aux cordages, rappelez-vous que vos vaisseaux, *l'Indien* et *L'Isle-de-France* ont été forcés d'en acheter au Cap à votre passage. Enfin, quoi que puisse regarder cet *etc.*, et quelle qu'ait pu être votre intention à son égard, rappelez-vous ce que vous dîtes à ce pauvre feu Lagrange, pilote, quand il prit congé de vous, et vous de lui.

ARTICLE V.

Bâtiments civils et militaires.

Ah! Mon très bon maître, quel qu'ait été l'état dans lequel vous avez trouvé les magasins que vous a remis la Compagnie, permettez-moi de vous le dire, dussé-je avoir cent coups de fouet, vous avancez trop en disant que vous les avez remis à votre successeur, tous réparés ou augmentés. Vous avez vu encore, en vous embarquant, après avoir embrassé votre successeur, qui le faisait de bon cœur, les forges du port, à quatre pas de vous, totalement par terre ; ainsi, je vous y prends pour celui-là qui ne laisse pas d'avoir son mérite ; car c'est un atelier fort essentiel, qui a été réparé peu après votre départ. Vous conviendrez aussi, que les bâtiments de l'Isle-aux-Tonneliers, et de toutes les batteries de la côte, avaient besoin de réparation, puisque, depuis votre départ, le génie y a travaillé avec la plus grande activité. Mais pourquoi donc, mon bon maître, nous dites-vous cela, si les bâtiments ont été laissés par vous en délabrement, comme le fait est notoire ? N'aviez-vous pas de bonnes raisons à donner ? Et deux ouragans coup sur coup, que vous avez essuyés dans six semaines, ne sont-ils pas une excuse valable ? Personne ne vous aurait contesté sa bonté, sa vérité, son existence. Ces ouragans n'ont pas plus épargné les bâtiments du Grand Port, de Flak, de la Grande Rivière, enfin de toute la colonie ; l'excuse véritable s'étendait à tout. Pourquoi, mon bon maître, cherchez-vous à vous attirer le reproche si sensible pour tout homme qui déguise la vérité, puisque votre intérêt ne vous portait en rien à le faire ? Je m'attendris ici, parce qu'il est bien fâcheux pour moi, aujourd'hui, de vous avoir appartenu ; il me semble que chacun me montre au doigt, et dise : le voilà donc, le Rama noir, jardinier de M. Poivre, qui a dit *ceci*, qui a dit *cela* ; et cet *etc.* ci, mon maître, (et je n'ose plus y ajouter d'épithète) est mieux placé que ceux dont vous avez surchargé votre malheureux mémoire.

Sans entrer dans le long détail de tous les bâtiments que vous citez, je me contenterai de vous dire, qu'en convenant avec vous que la boulangerie est un établissement solide, j'ai ouï-dire aux noirs boulangers, qu'au moyen de ce qu'on l'a placé dans un endroit trop à l'abri du vent, on ne peut pas border le plancher de l'étage d'en haut, parce que, si on le bordait, on étoufferait dans le bas où sont les fours ; en sorte qu'un bâtiment avec un étage, ne rend presque le service que d'un rez-de-chaussée. Ce que les noirs m'ont dit, m'a été répété par plusieurs personnes ; et la vérité est, qu'en effet le plancher n'a jamais été bordé par cette raison, ce qui est très fâcheux, car c'est une belle place perdue.

Quant aux ouvrages que vous détaillez comme faits sans votre aveu, vous avez sans doute eu soin, en votre qualité d'administrateur, de tenir et faire tenir note de toute la dépense en matières, journées et argent que chacun d'eux a coûté, afin d'en rendre compte ; car sans cela, mon maître, il vous sera bien difficile de parler clair, et on vous demandera toujours ces états-là. Vous vous contentez de dire que *cela a coûté de grosses sommes* ; mais ce sont deux mots qui ne suffisent pas dans la bouche d'un administrateur.

ARTICLE VI.

Artillerie, arsenal.

Je n'ai rien à dire sur le sixième article ; sinon que l'hôpital que vous avez cité, a ses fondations à-peu-près à fleur de terre ; et ce n'est pas là un hôpital fini, un hangar en sert en attendant.

Je suis fâché que tous les établissements de l'artillerie aient été rassemblés à la baie aux Tortues ; cela me paraît bien exposé, mon maître, aux incursions de l'ennemi ; et je l'ai ouï-dire comme cela à des soldats qui par état doivent s'y connaître. Quand je ne sais pas par moi-même, j'ai soin d'écouter ceux qui savent ou du moins doivent savoir et si je me trompe après eux, j'ai du moins joué le jeu.

ARTICLE VII.

La marine.

Vous avez toujours trouvé tout mal, mon maître ; vous avez été bien malheureux. C'est un grand bonheur, à vous entendre, de vous avoir succédé ; je fais des efforts incroyables pour le croire ; mais j'ai beau faire, je ne saurais me le persuader.

J'ignore combien d'esclaves la Compagnie remit au Roi à votre arrivée ; mais chacun ignore aussi combien vous en avez remis à votre successeur, car personne n'en avait un rôle exact ; ce n'est qu'après votre départ qu'on a mis la règle parmi nous. Je puis parler sagement de ceci, mon maître, puisque je suis du nombre. Votre successeur nous a fait porter à tous une médaille fleurdelisée et numérotée, au moyen de laquelle il n'y a plus de confusion. Vous avez, dites-vous, laissé seize cent quarante esclaves, appartenant au Roi ; et nous sommes, au premier août de cette année, deux mille huit cent soixante quatre en tout, grands ou petits. Vous pouvez y compter, parce que je me suis fait lire la feuille qu'on donne tous les mois, atelier par atelier ; nous sommes à présent un peu mieux policés ; vous savez qu'il faut avec nous justice et fermeté. Nous sommes bien entretenus, nous travaillons bien : telle doit être notre condition. On assure que, dans le désordre qui a régné, plusieurs des nôtres ont disparu, l'on ne sait comment ; mais sur cela, on aurait de la peine à prouver, puisqu'il n'y avait ni matricule en règle, ni mouvements suivis, ni appels.

Vous vous avancez encore trop, mon maître, pour ce qui regarde le curement du port : la digue n'était pas entièrement finie à votre départ ; le canal n'était pas creusé en entier, il s'en fallait bien. Quant à l'autre jetée principale dont vous parlez, je ne la connais pas, et ne sais ce que vous voulez dire. Au surplus, depuis votre départ, on continue, autant qu'on peut, ce curement ; mais, mon maître, cela ne sera-t-il pas un ouvrage immensément long, et prodigieusement coûteux ? Car le projet embrasse les deux côtés du port ; je crains bien qu'on ne soit rebuté par la longueur du temps et par la dépense. Quelques matelots disent qu'on pourrait peut-être employer des moyens moins longs et moins dispendieux, en nettoyant bien les approches de la pointe des forges, et le bassin qui est devant elles ; en établissant des carcasses à la bande de l'ouest du port, pour amarrer les navires dessus. Enfin, ils ajoutent qu'il pourrait se faire que, dans un ouragan, les navires ne tinssent pas dans le trou Fanfaron.

J'ai remis, dites-vous en finissant cet article, toutes les autres parties du service, avec des augmentations pareilles, suivant le besoin de chacune. Courage, mon maître, tout est pour le mieux ! Sûrement vous voulez rire, et je suis persuadé qu'en écrivant cela, vous vous amusez bien ; moi, je m'en amuse aussi, parce que cela est fort plaisant, et que nous avons à présent de quoi manger.

ARTICLE VIII.

La partie du génie.

J'ai ouï-dire que la Compagnie avait déjà des ateliers montés avant votre arrivée ; j'ai encore de mes camarades de ce temps-là. Il y a eu bien longtemps avant vous des ingénieurs dans la colonie, qui l'ont suivie sans interruption. Vous n'avez pas eu grande peine pour cette partie, convenez-en.

ARTICLE IX.

Magasins du Roi.

Vous applaudissez toujours à ce que vous avez fait, et toujours vous blâmez ce que vous avez trouvé : il ne vous reste qu'à blâmer ce qu'on aura fait après, et vous serez, moyennant cela, l'homme faisant tout bien, entre deux faisant tout mal. Savez-vous bien, mon maître, que cela me paraît bien présomptueux et peu modeste, vous qui en avez si fort les dehors, et qui êtes tout bénin.

Votre augmentation prodigieuse d'esclaves, suivant votre calcul, est de 600 esclaves seulement, que, suivant vous, vous a remis la Compagnie ; à 1640, que vous dites avoir laissé, cela fait donc 1040 de plus. Au lieu de ces 1640, nous sommes aujourd'hui 2864 ; c'est donc 1224 que votre successeur a procuré de plus au Roi, et il n'y a que deux ans qu'il est ici ; et vous en avez resté six, à ce que vous dites. Personne n'en parlait ; vous avez réveillé un calcul que personne ne faisait, et qui ne prouve rien pour vous absolument.

Vous finissez l'article par égratigner encore M. le gouverneur, au sujet des postes établis dans l'intérieur de l'île. Il peut vous répondre en deux mots, qu'il les croyait bien placés ; qu'il répondait de la colonie ; qu'il les a cru nécessaires à sa défense ; que vous étiez maître d'en rendre compte, et de

tenir des états de la dépense bien en règle ; qu'il rendait compte de son côté, et que d'après cela, s'il a mal fait, c'est au ministre à lui en faire un grief.

ARTICLE X.

Les hôpitaux

C'est ici, mon maître, le lieu de vous dire bien des choses que sûrement vous n'avez jamais sues ; cependant, cette partie vous regardait uniquement. J'en ai bien appris des hôpitaux, et des abus horribles qu'il y avait. Vous aurez beau dire : c'était à vous, à vous faire rendre compte et à y mettre ordre. Quoique vous disiez que vous n'avez pas été envoyé pour l'administration, vous avez fait actes qui prouvent que vous reconnaissez que vous deviez en connaître. Ces abus étaient au point que, comme vous le savez, ou peut-être ne le savez pas, on donnait à tous nous autres noirs les vivres pour tout le mois. Que faisaient mes coquins de camarades ? Ils vendaient leurs vivres dès le 2, 3, 4 ou un peu plus tard ; ils affectaient le mal de ventre, et sur leur dire, on les envoyait à l'hôpital, qui les nourrissait le reste du mois, pendant lequel ils ne paraissaient souvent que pour prendre les vivres ; et puis allaient aux environs, ou se promener, ou travailler pour les voisins. Aujourd'hui ce n'est plus cela ; un de nous va-t-il à l'hôpital, il faut qu'il y rapporte autant de jours de vivres qu'il en faut pour finir le mois ; et quand il sort, on lui donne de quoi finir le mois ; le reste sert à la consommation de l'hôpital. D'ailleurs, depuis qu'on a ramené l'hôpital des noirs auprès de celui des blancs, au camp⁵, et qu'on l'a enclos d'une palissade, il n'y a plus de plaisir à être malade ; aussi le nombre des noirs, soi-disant malades, est-il diminué de moitié, parce qu'il n'y a plus que ceux vraiment malades qui se soucient d'y rester ; je sais même que, sous prétexte que l'exercice est bon pour les convalescents, il y a un commandeur qui, d'après ce principe, qu'il a apparemment entendu de quelque chirurgien, les exerce à sarcler la cour, et à piocher pour aplanir le terrain, et qui, quand ils ne vont pas, sait les faire agir.

Vous faites, mon maître, vos calculs de la journée d'hôpitaux, réduite par vous de 4 liv. 5 s. à 1 liv. 7 s. Il faudrait voir sur quoi cela est calculé. Cela exigeait un peu de détails de votre part ; cela est si beau, tout est si cher, et un hôpital entraîne tant de dépenses, en comptant bien tout, que des calculateurs ont dit que si, de votre temps, la journée ne coûtait que 1 liv. 7 s. au Roi, elle ne doit coûter aujourd'hui que *six deniers*. Cela me paraît si outré, que vous voyez bien qu'il faut vous expliquer davantage pour qu'on puisse juger. On ne comptait peut-être pas, de votre temps, par exemple, cette ration double, dont le noir faisait son profit, en mangeant l'une, et vendant l'autre, etc., etc., etc. : c'est ici le cas des *etc.*

Puisqu'à la suite des hôpitaux, vous parlez de l'île Rodrigue, en ajoutant : « *Je n'ai laissé à mon successeur que le soin d'entretenir.* » Dieu nous préserve d'abord qu'il eût entretenu la division qui régnait dans l'île, le désordre dans les finances qui a entraîné la suppression de ce qu'on appelle *lettres-de-change*, que je ne connais pas. Mais, pour revenir à Rodrigue, j'ai su que la frégate qui a apporté vos successeurs, y passa ; qu'ils furent curieux de descendre à terre, et y furent dans le canot piloté par un marin qui avait autrefois été à Rodrigue : c'est de lui-même que je sais ceci. A peine y furent-ils arrivés, qu'ils eurent à recevoir des plaintes de la colonie ; elle consistait en un blanc se disant commandant, un chirurgien aussi blanc, et sa femme : c'étaient les trois seuls blancs. La division régnait entr'eux, même entre le mari et la femme, et on avait été jusqu'aux coups. Sur quoi je remarquai, en apprenant cela, l'effet de la vibration du centre à l'extrémité de tous les rayons. Le calme ayant succédé à tous les troubles, tout le reste s'en est ressenti, et cela a fait ma preuve.

ARTICLE XI.

Connaissances des productions naturelles des deux îles.

Je puis vous assurer, mon maître, que si vous avez trouvé l'île dans l'ignorance sur les productions naturelles du pays, vous l'avez laissée telle tout-à-fait, ou à très peu de chose près. M. de Commerson, très habile homme (j'appuie sur cela, parce qu'il en avait généralement la réputation), est mort sans avoir formé un élève, et qui pis est, sans avoir laissé à nos médecins la moindre connaissance sur les

⁵ *Le Camp* : désignation habituelle de la ville de Port-Louis.

plantes du pays dont on pourrait tirer parti en médecine. On a envoyé en France tous les papiers et les collections qu'avait faites ce M. de Commerson. Faites nous le plaisir de nous procurer, s'il se peut, quelques bonnes notes de lui, pour que nous puissions nous régler là-dessus ; si on imprime son ouvrage, ce sera encore mieux. Mais convenez que si, en attendant, il eût laissé un petit mémoire à cet égard, nous jouirions d'autant. Je ne suis fâché que d'une chose, c'est qu'en France, en lisant votre mémoire, on va croire (si on y croit) qu'il est inutile de nous envoyer des médicaments ; et cependant, mon maître, j'ai entendu dire à plusieurs noirs de la pharmacie, qu'on en manquait de beaucoup d'espèces. Nous sommes à 5.000 lieues de la France, les malentendus sont funestes en raison de l'éloignement.

ARTICLE XII.

Connaissances relatives à la sûreté de la navigation ; établissement sur cet objet.

Je ne sais pas, mon maître, quel grand mérite vous pouvez vous faire d'être resté tranquillement à Monplaisir, tandis que des marins, par ordre de la cour, ont battu la mer à leurs risques, périls et fortune, pour rassembler des connaissances. Au surplus, il vous a échappé de faire bien sonder la baie du Fort Dauphin à Madagascar, endroit important, où vous envoyiez cependant très souvent ; et voici pourquoi je vous dis cela : c'est que la flûte *la Fortune* s'y est perdue, et que l'officier de cette flûte, qui est revenu dans la chaloupe qui a été pontée au Fort Dauphin, pour apporter l'avis à MM. les chefs, a dit que le fond était rempli de bancs de roches. Le plan de votre dépôt, que l'hydrographe a représenté, ne marque pas les bancs ; mais nos chefs, qui veulent en avoir le cœur net, y envoient une frégate avec ordre de sonder, de lever le plan, et de rapporter le tout ici pour en juger une bonne fois ; ainsi vous saurez cela par la suite. Vous voyez bien, mon maître, que vos connaissances relatives à la sûreté de la navigation, ne sont pas tombées sur le Fort Dauphin, endroit cependant très important à connaître, et où vous avez envoyé souvent. Au surplus, ne vous tenez pas pour battu, car, quoique l'officier qui annonce ce fonds de roches paraisse ne pas craindre qu'il soit fondu quand la frégate y arrivera, il peut se faire qu'il se trompe, qu'il ait mal vu, et que le plan du dépôt soit exact.

ARTICLE XIII.

Divers objets de culture rassemblés.

C'est ici, mon maître, votre fort et le mien, puisqu'il est question du jardin de Monplaisir, et que j'en suis, grâce à vous, le chef-jardinier ; et que, d'un autre côté, c'est l'objet unique de toutes vos complaisances. Il est certain que vous avez rendu ce jardin très curieux et très intéressant, et, en conséquence, je vous passe les coups d'encensoir que vous vous donnés vous-même dans cet article, quoique les éloges valent toujours mieux quand ils partent des autres que de nous.

ARTICLE XIV.

Augmentation de la ville du Port-Louis.

Oui, mon maître, la ville du Port-Louis s'est augmentée de votre temps ; elle s'augmente encore, et je ne sais pas quand elle finira de s'augmenter. Je ne sais : mais est-ce un si grand bien ? Il y a dans cette ville bien de mauvais blancs qui seraient bien mieux placés à cultiver la terre. Une foule de ces blancs deviennent banians, sucent le monde, et s'en vont ensuite en France quelquefois dissiper tout, pour venir recommencer ; et je crois que cet article mérite quelque réflexion. Ne vous faites pas trop un mérite de cela, mon maître ; l'alignement des rues est une très bonne chose que vous avez faite ; mais, quant à l'augmentation en général, elle s'est faite malgré vous, et se serait faite sous tout autre. La liberté du commerce en a été la seule cause, et cette raison est sensible.

Permettez-moi ici, mon maître, de vous dire, en passant, qu'il y a bien des gens qui se plaignent qu'on n'a pas mis leurs titres de propriété en règle, et qu'ils n'ont pas de titres de concession. Ils sont en très grand nombre ; heureusement vos successeurs ont mis cette partie en règle, ainsi que celle des concessions des habitations qui en avaient grand besoin : cela évitera des procès par la suite, à ce que l'on dit ; et si cela est vrai, c'est un grand bien, à ce que je crois.

ARTICLE XV.

Exécution de l'ordre du Roi, pour rendre l'Isle-de-France une colonie de richesses.

Vos successeurs ont commencé par travailler à l'exécution de l'ordre du bon sens pour rendre l'Isle-de-France une colonie de tranquillité, de bonne intelligence entr'eux, et pour remettre l'ordre dans toutes les parties, en se défendant de tout ce qui pouvait l'altérer, en fermant l'oreille à tout ce qui voulait la détruire ; et ce sera là un des grands intérêts de la nation, qu'ils remettront entre les mains de leurs successeurs. Ils ont, en cela, certainement rempli parfaitement les vues de Sa Majesté.

Vous, sans doute, mon maître, vous en aviez d'autres à remplir ; et votre objet principal était d'introduire dans l'île les plants d'épiceries : vous l'avez rempli parfaitement. Ainsi les uns et les autres avez rempli les vues de Sa Majesté. Quand chacun fait ce pourquoi il a été envoyé, tout va bien ; et, comme vous dites très judicieusement : *Vous n'avez accepté l'administration que pour introduire ici la culture des épiceries fines.* Ainsi, qu'a-t-on de plus à exiger de vous ? Vous aurez, sans doute, fait faire un relevé bien exact de toute la dépense qu'à coûté au Roi cette introduction, pour savoir combien il y a de perdu si cela ne réussit pas ; parce que, quand on perd son argent, on est bien aise de savoir combien on perd, pour peu qu'on ait d'ordre. On dit que, si par malheur cela avait lieu, la perte serait énorme ; mais cela ne vous fait rien, puisque vous avez rempli votre objet, qui était d'introduire seulement, comme vous dites très bien.

Vous auriez aussi bien dû vous en tenir là, mon maître ; car jamais votre jardin de Monplaisir ne vous a attiré de tracas, ni de désagrément ; c'était toujours pour, autre chose, et le port, et les comptes, et les bâtiments, et les chemins, et les concessions à donner. L'un voulait, l'autre ne voulait pas. On vous parlait marine, arsenal, ateliers, comptabilité ; on vous cassait la tête ; autant vous parler grec, encore peut-être l'entendez-vous. A votre place, je leur aurais bien dit : *Adressez-vous à d'autres ; je n'ai accepté l'administration que pour introduire, ici la culture des épiceries fines ;* laissez-moi en paix, tant que vous n'aurez pas à me parler de cela. Vous avez été bien bon, de vous enfourner dans toutes ces matières qui vous étaient étrangères, et qui n'étaient pas de votre mission ; mais le zèle vous a emporté : enfin cela est fait, tout ce que je dirais à présent n'y ferait plus rien ; ainsi n'en parlons plus, et, revenons à notre affaire essentielle, principale, unique.

Ce que vous avez laissé, mon cher maître (permettez l'épithète pour ce chapitre-ci, en faveur du sujet qu'il traite) est en très bel et bon état, se porte bien, et, je suis fâché de vous le dire, est en plus bel ordre encore que de votre temps, en ce que chaque plante porte un numéro en plomb qui, d'un côté, est numéroté du n° du carré, et de l'autre, du n° de la plante. Ces numéros sont rapportés sur un cahier qui indique le nom de la plante. On a fait plusieurs petits cahiers pareils à des almanachs. M. le Général en a un ; M. l'Intendant en a un autre ; M. Bernard, notre voisin, a le sien, et avec cela nous nous entendons à merveille. J'ai été, il n'y a pas longtemps, préparer chez lui un second envoi pour Cayenne : il arrange cela après m'avoir tranquillement laissé faire ce qui me concerne. Il fait mettre des numéros, les fait porter sur un papier ; je ne comprends rien à tout cela, mais cela va bien. Il en est de même à Monplaisir ; M. l'intendant n'y vient pas ou presque pas, et tout va bien. M. Bernard y vient souvent, et puis aussi un autre Monsieur qui demeure à l'intendance ; mais celui-là est surtout pour ce qui a rapport au reste de l'habitation. Quoiqu'il en soit, cela va bien. M. le Général y vient quelquefois ; il trouve aussi que le jardin est bien tenu, et tout le monde en convient. Cela me fait le plus grand plaisir, mon cher maître ; mais concevez-vous que tout cela aille ainsi, sans que M. l'Intendant y paraisse presque, et ne me parle pas ? Il y a quelque chose là-dessous. Il ne donne à notre affaire, je crois, que le temps qui est nécessaire pour voir si tout va bien (et il ne faut pas longtemps pour cela), et puis il s'occupe à l'objet de sa mission, qui est tout ce travail dans lequel vous avez été assez bon de vous fourrer, et qu'on appelle administration ; et comme la vôtre était donc ces plants d'épiceries, comme vous dites, vous y donniez tout votre temps : aussi avez-vous fait un beau jardin. Si votre successeur fait une belle administration, vous aurez réussi chacun dans votre genre ; et ce qu'il y aura de fort heureux, c'est que vous ne pourrez pas vous plaindre, parce que votre jardin est maintenu dans toute sa beauté. Quoique M. l'Intendant ne fasse pas semblant d'y regarder, il ne faut pas trop s'y fier, mon cher maître. Quelquefois il ne fait pas semblant de voir ni d'entendre, mais nous n'en sommes pas dupes. Je vous assure qu'il sait bien ce qu'il fait, en ne faisant pas semblant.

Soyez donc tranquille, mon cher maître, sur vos plants ; je vous en donnerai à la fin de l'article un petit recensement : quant aux noix muscades que vous avez plantées dans le jardin, avant votre départ, elles ont presque toutes pourri en terre. Vous devez avoir appris aussi que celles qui étaient dans les caisses que vous aviez destinées pour Cayenne, se sont aussi trouvées pourries en arrivant dans cette colonie : cela est fâcheux, mon cher maître; mais ce n'est ni votre faute, ni la nôtre.

Il faut donc que celui à qui le dépôt de vos plants est confié, soit bien savant ! Car, dans le 4^e paragraphe de votre article 15, vous faites une bien belle énumération de tout ce qu'il faut savoir. Je ne sais pas si votre successeur sait tout cela, mais il a réussi ; je ne sais si c'est par sa science, il ne m'en a rien dit ; mais il a réussi, je le répète ; et je crois que, toutes réflexions faites, mon cher maître, dès que l'objet est rempli, il n'y a pas lieu à s'égarer dans de grands raisonnements. Au surplus, je tâcherai de savoir si votre successeur est aussi savant que vous paraissez le désirer, et si je puis le découvrir au vrai, je vous en ferai part.

Oui, mon cher maître, il y a bien des brouillons à l'Isle-de-France, qui écrivent. Je suis persuadé que plusieurs vous auront écrit à vous-même, croyant que vous ne les connaissez pas pour tels ; mais vous n'en aurez pas été la dupe. Vous devez bien connaître tous les brouillons, mon cher maître, et ils vous connaissent bien aussi.

Ceux qui ont pu écrire qu'il n'y avait pas de muscadiers, ni de girofliers à l'Isle-de France, ont eu grand tort, et ils auraient au moins dû se contenter de douter, 1^o. si le muscadier était très véritablement de la bonne espèce ; 2^o. s'il rapportera dans le pays. Douter n'est pas mentir ; douter est raisonnable, et mentir est infâme. Il faut tout espérer du temps, mon cher maître ; et peut-être les muscadiers et girofliers seront-ils plus heureux que bien des plantes étrangères qui vivent ici, mais ne rapportent pas. Je le souhaite, en mon particulier, de tout mon cœur, cela me ferait un peu d'honneur ; et il vous en resterait tant à vous, que vous ne seriez peut-être pas fâché qu'il en retombât un peu sur votre pauvre Rama.

Je ne suis pas sans inquiétude d'ailleurs, mon bon maître. Vos plants ont échappé au troisième ouragan (car nous en avons eu un depuis votre départ). Je tremblais, car si cet ouragan eût tout détruit, j'aurais en beau dire, jamais vous ne m'auriez pardonné ; et vous n'auriez pas manqué de dire que, si vous aviez été ici, cela ne serait pas arrivé. Cela cependant, mon cher maître, eût été bien malheureux pour moi, qui y donne tous les soins possibles. Mais, mon cher maître, s'il vient encore quelqu'ouragan, qui répond que vos plantes échapperont ? Et puis si vous voulez faire de cette muscade et des girofles un objet de commerce, il faudra qu'il y en ait beaucoup dans nos deux îles. Quand pourrait-on en avoir beaucoup ? Et si jamais, je le suppose, on en a beaucoup, comment s'accommoderont-ils, je ne dis pas des ouragans, quoiqu'on puisse bien prévoir qu'il y en aura encore quelques-uns, sans savoir quand, mais de nos brises fréquentes et carabinées : et puis, mon maître, Dieu les préserve des scarabées, des poux ! Vous savez que longtemps le pêcher a réussi à l'Isle-de-France, et qu'aujourd'hui, le petit animal appelé *pou* le détruit presque entièrement, et qu'il ne réussit plus ; ainsi, mon cher maître, nous aurons toujours bien soin de vos plantes ; mais attendons l'événement, et surtout ne nous, rendez pas responsables des faits de la nature, auxquels il n'est pas en notre pouvoir de nous opposer, et dont raisonnablement nous ne pouvons pas rester garants. J'entends souvent parler, ici d'assurances ; je me suis fait expliquer ce que c'était ; on m'a dit que c'était quelqu'un qui pariait qu'un navire qui était parti arriverait à l'endroit où il veut aller, et que, s'il arrivait en effet, on donnait le prix convenu à celui qui avait parié ; et que, s'il n'arrivait pas, le parieur payait la valeur du navire. Sur cela, mon cher maître, j'ai pensé que l'on pourrait peut-être employer ce moyen pour assurer le succès de vos plantes d'épicerie, parce que si elles réussissent, on n'aurait pas de regret à payer une somme à celui qui aurait parié qu'elles réussiraient ; et, si elles ne réussissent pas, le Roi serait remboursé des dépenses qu'a occasionnées leur introduction. Si vous trouvez quelqu'un qui voudût être le parieur, je pourrai, si vous n'avez pas cela bien présent, m'informer ici, sans affectation, de tout ce qu'a coûté l'introduction de ces épicerie, afin de stipuler la somme à rembourser, en cas qu'elles ne réussissent pas. Cette idée, mon cher maître, vous donnera peut-être celle d'être vous-même l'assureur : car vous qui connaissez cela mieux que personne, paraissez si fort convaincu que le succès répondra à vos espérances, que je crois que vous ne risquez que de gagner l'assurance ; et, si vous faisiez cela, ce serait-là ce qui inspirerait une bien plus grande confiance. Vous pourriez mettre dans votre marché, que dans ce cas, pour être plus sûr de votre fait et risquer moins, vous reviendriez vous-même pour en avoir soin, et

n'avoir autre chose à faire. Car ne venez pas encore vous fourrer dans les affaires pour lesquelles on ne vous avait pas envoyé, et qui vous ont tant tracassé, et les autres aussi.

Votre successeur, dites-vous, en arrivant, vous parut étonné d'y trouver cet objet de richesses, parce qu'il avait vu au Cap une lettre que vous aviez écrite pour écarter les soupçons des Hollandais à cet égard. Tenez, mon cher maître, ne vous y fiez pas, je vous l'ai déjà dit souvent, il fait semblant comme cela d'être étonné, mais je vous assure que j'ai ouï-dire à bien des personnes qu'il ne l'est pas pour cela, et qu'il ne s'étonne pas si facilement. Vous êtes bon, mon cher maître, il est aisé de vous en faire accroire ; vous faites bien de chercher à le rendre, vous trouverez toujours quelqu'un à qui vous adresser à coup sûr.

Vous avez bien fait avant votre départ, de dresser le procès-verbal de l'existence des muscadiers et girofliers ; on ne pouvait pas se refuser à l'évidence, c'est-à-dire, qu'il existait ici des plants, que vous appelez *muscadiers* et *girofliers*, sauf l'espèce dont ils peuvent être, et sauf le succès qu'ils pourraient avoir par la suite ; cela s'entend de reste, et c'est bien comme cela que vous l'entendez.

Vous pouvez compter, mon cher maître, que M. le Général a grand soin de visiter le jardin et de nous le bien recommander. Je ne sais pas trop ce qu'il pense. Vous jugez bien que je ne vais pas le lui demander, et que je ne suis pas assez insolent pour cela ; il me suffit de lui voir prendre l'intérêt de tout chef bien intentionné : il l'est si bien pour tout le reste, que vous pouvez être bien tranquille.

Quant à votre successeur, je ne suis pas plus assuré que vous, et je ne sais pas non plus son sentiment. Je n'ose pas plus le lui demander qu'à M. le Général, mais je vois par la manière dont je suis conduit et commandé, qu'il y prend aussi grand intérêt ; et comme il s'entend bien avec le général, je m'imagine qu'ils pensent l'un comme l'autre. J'ai bien longtemps cherché à savoir ce qu'ils pensaient, mais je n'ai jamais pu en venir à bout, et je ne suis pas le seul. Mais que nous importe, au surplus, qu'ils nous disent ce qu'ils pensent, dès qu'ils font bien, et qu'ils arrangent de concert tout pour le mieux, sans nous tracasser ? Et puis, croyez-vous donc qu'ils soient obligés de nous le dire ?

Vous voyez bien vous-même que vous avouez avoir été embarrassé de concilier cette prétendue indifférence de votre successeur, avec l'empressement qu'il a eu d'écrire du Cap ; et lui, sûrement n'était pas embarrassé.

Ne vous y fiez pas, mon cher maître, vous dis-je encore. Votre successeur avait apparemment ses raisons quand il a fait l'ignorant avec vous, quand il a fait le dégoûté : tout cela tient à ses manières, que nous connaissons aujourd'hui, quand il veut faire quelque chose que le public ne doit savoir que quand cela est fait ; et je me doute bien pourquoi il agit de la sorte. Vous savez bien qu'ici, comme ailleurs, chacun veut donner son avis, et qu'à force d'avis, on ne sait à quoi aviser. Le Général et lui, se sont certainement donné le mot sur cela ; car bien des gens, dans le commencement, allaient de l'un à l'autre sonder le terrain ; l'un répondait peu, ou point ; l'autre parlait ; au bout de tout cela, quand on cherchait à deviner ce qu'il avait entendu dire, on n'en était pas plus avancé ; et puis, au moment où on s'y attendait le moins, il paraissait un arrangement. Chacun alors, suivant l'usage, politiquait ; on retournait à la charge auprès de l'un et auprès de l'autre, on n'y gagnait rien. Aussi, quand on a vu cela, on les a laissés tranquilles, comme ils laissent les autres.

Ainsi, mon cher maître, laissons-les faire, ils savent bien ce qu'ils font ; je vous réponds que tous les deux accordent à vos plantes toute la protection que vous pouvez désirer.

M. Hiriard, mon cher maître, n'était du tout point chargé de vos plantes ; nos voisins vous ont mal instruit : il avait, en sa qualité, la police du lieu ; mais je suis de bon compte, il convenait n'y rien entendre ; il faisait fournir tout ce que je demandais ; c'est M. Bernard, qui, comme vous savez, demeure tout auprès de Monplaisir, qui a soin de ce qui concerne vos plants ; il est habitant, et y donne la plus grande attention. Sûrement il écrit souvent à M. l'Intendant, et celui-ci lui répond ; car je sais, par le noir qui porte le bazard [*sic*] tous les matins, qu'il porte et rapporte presque tous les jours des lettres.

Au surplus, mon cher maître, M. Hiriard est parti pour l'Inde ; ainsi, en supposant que vous ayez eu peur qu'il ne gâtât quelque chose, même sans s'en mêler, vous pouvez être tranquille. Pourquoi, mon cher maître, parlez-vous comme vous faites ? Je sais bien que s'il voit votre mémoire, cela ne lui fera rien. Vous pouviez dire seulement que vous ne le croyez pas bon jardinier : il en convenait et ne s'en mêlait pas, et vous étiez d'accord. Vous pensez, dites-vous, mon cher maître, n'avoir oublié aucune

précaution pour assurer après votre départ, *contre tous événements*, la durée du service que vous avez rendu, en introduisant ici les muscadiers et les girofliers. *Contre tous événements*, mon cher maître ! Quelle précaution, par exemple, aviez-vous prise contre l'ouragan du 9 au 10 avril 1773, que nous avons essuyé, et contre ceux que nous pourrions essuyer encore ? Vous voyez bien qu'il n'y a point de règle sans exceptions, et si les scarabées, si les poux tuent vos arbres, quelles précautions nous avez-vous laissées, mon bon maître ?

Je vous l'ai déjà dit, les muscades encaissées par vous-même pour aller à Cayenne, se sont trouvées toutes pourries à leur arrivée dans cette colonie ; et presque toutes celles que vous avez laissées vous-même en terre dans le jardin de Monplaisir, ont eu le même sort.

Je vous reverrais ici avec grand plaisir, mon cher maître. Venez reprendre le soin de vos plants, venez guetter leurs fleurs, venez cueillir leurs fruits, et jouir du prix de vos travaux. Qu'il me serait doux de passer encore tout notre temps ensemble dans le jardin, ou au port, à ne parler que de cela, comme nous avons fait pendant votre séjour à l'Isle-de-France !

Je finis cet article, mon cher maître, en vous annonçant que M. l'Intendant, sans m'en rien dire encore, a fait au port un fort joli jardin. Vous n'aviez qu'un petit rien, dans lequel on entrait par cet endroit où vous étiez censé travailler, parce qu'il y avait quelques papiers sur des tablettes ; et lui, a poussé ce jardin jusqu'à l'alignement du gouvernement, et a repris d'équerre en bas à la suite du mur de clôture de la cour basse de la maison, en sorte qu'il y a trois jardins ; un de rez-de-chaussée à la maison, une première terrasse et une seconde terrasse. Il ne m'a parlé de cela que quand il m'a fait donner ordre de lui faire apporter quelques bananiers, lilas, et autres arbres propres à ce jardin. J'ai trouvé ses alignements faits, et quand il m'a donné ordre de planter, j'allais le faire sans qu'il me l'eût dit, parce que, comme je suis intelligent, grâce à vos bons soins, je vis bien tout de suite où il en voulait venir. Il a fait un parterre de la première terrasse, et a placé au milieu un jet d'eau qui s'élève à environ deux pieds ; le bassin sert à l'arrosage, et orne d'ailleurs le parterre ; en total, ce jardin est fort agréable, et M. l'Intendant s'y plaît beaucoup. Il a eu pendant quelque temps un malabar pour jardinier ; il l'a d'abord laissé faire, mais à la fin il l'a congédié, parce qu'il ne travaillait pas à son goût ; et a pris le parti de former lui-même un jeune noir mozambique, qui entend aujourd'hui fort bien cela ; et qui, avec les noirs domestiques de l'intendance, suffit pour arroser et entretenir le jardin.

J'allai un soir au port, et je ne fus jamais plus surpris que de voir ce jardin illuminé. On a établi des cintres, au milieu desquels il y a des globes de verre avec des lampes ; et dans les taillis, sur les banquettes des terrasses et les cabinets de verdure, on place des pots à feu ou des lampions ; et cela, mon cher maître, forme un coup d'œil fort agréable.

Au moyen de cet arrangement, il y a à présent une belle rue entre le Trésor et l'Intendance, dont l'intérieur est aussi bien mieux arrangé, à ce qu'on dit, que de votre temps.

On dit, et la gazette l'a annoncé, que MM. les chefs vont faire faire un jardin public de celui qu'on appelait ci-devant *le jardin de la Compagnie* ; cela me fait plaisir, parce que, quoiqu'ils ne disent rien, cela me prouve qu'ils aiment les jardins, et qu'ils veulent procurer de plus cet agrément à la colonie. Je vous ai promis un petit compte détaillé de vos plants d'épiceries, le voici :

53 muscadiers ; plus, 15 qui partent pour Cayenne : total 68.

Vous n'en avez laissé que 59, et ce sont quelques noix, sur le grand nombre, qui ont procuré cette augmentation.

39 girofliers ; plus, 8 qui partent pour Cayenne, deuxième envoi.

Plus, 5 du premier envoi : total 52.

Vous en aviez laissé 62, et les 10 qui ont péri, sont de ceux que vous avez laissés dans un terrain trop bas, l'eau les a gagnés ; quand on a vu cela, on a pris sur soi de les placer ailleurs, où ils se comportent à merveille jusqu'à présent.

Quant aux canneliers, il y en a 500.

ARTICLE XVI.

Remise des pièces de ma comptabilité.

Nous voici, mon maître, à l'article qui concerne une partie de cette chose, qu'on appelle administration, et pour laquelle vous n'êtes pas venu ici. Vous voyez bien, si, comme je vous l'ai dit, vous ne vous fussiez chargé que de ce qui faisait l'objet de votre mission, vous n'auriez pas tant à écrire sur cela aujourd'hui.

Vous débutez par dire du mal de beaucoup de personnes, pour dire du bien de deux seulement ; et ces deux là, à eux seuls, ont, dites-vous, envers et contre tous, mis l'ordre dans la comptabilité. Vous jugez bien, mon maître, que pour pouvoir vous dire ce que je pense sur cet article, il m'a fallu consulter beaucoup de personnes, parce que, jardinier par état, je ne me pique pas d'entendre cette comptabilité ; mais à force d'en entendre parler, je vous répéterai seulement ce que j'ai oui-dire.

L'un dit : des comptes en règle sont des comptes envoyés, et sur lesquels il n'y a pas à revenir. Le Roi est en possession depuis 1766 ; le compte de 1766, ni aucun des suivants n'a été envoyé par vous ; ainsi, il n'y avait pas de comptes en règle. Il y avait bien de l'étoffe pour les faire ; on en convient, mais ils n'étaient pas faits. C'est comme un habitant qui, l'autre jour, me disait qu'il allait avoir une belle maison sur un terrain qu'il me montra au port. Je lui demandai où étaient ses bois ; il me répondit qu'il n'était pas embarrassé, qu'il avait aux plaines de Willems deux terrains en bois debout qu'il allait faire exploiter et charrier jusqu'à la grande rivière, et qu'il les ferait venir de là par des chaloupes.

Il me semblait, mon maître, que vous aviez déjà assez à vous défendre contre vos deux collègues dont vous vous plaignez et qui se plaignent de vous, sans chercher à multiplier le nombre des athlètes, en attaquant ainsi tout le monde et sans épargner même le trésorier qui, je crois, peut mieux qu'un autre savoir le mot du guet sur bien des choses. Il semble, permettez-moi de vous le dire, que vous cherchiez à multiplier le nombre de vos ennemis. N'en a-t-on pas toujours trop ? Vous attaquez des personnes presque toutes attachées à des familles du pays. Le malheur veut encore pour vous que M. Hulot le trésorier se marie, voilà une famille de plus contre vous. D'un autre côté à scruter en détail l'affaire qui fait la matière de cet article, vous devez sentir que vous devez avoir à faire à forte partie, car enfin que répondriez-vous si on vous demandait :

1°. Où est votre correspondance avec le ministre et celle complète du ministre avec vous : où est cette correspondance de vous et avec vous de Bourbon, du Cap, de l'Inde, de Séchelles, de Rodrigues, de Madagascar.

2°. Où sont les registres des magasins de recette, dépense et balance et l'inventaire que vous avez laissé.

3°. Où est la matricule des esclaves du Roi en bon ordre par noms, âges, qualités, métiers. Avec les mouvements.

4°. Où est le dépôt des soumissions ou des contrats des particuliers auxquels vous avez fait faire des avances soit en argent soit en effets, car, en supposant qu'on vous ait forcé la main pour ordonner des avances, a-t-on jamais exigé que vous ne prissiez aucune précaution pour assurer au moins au Roi son capital, et éviter des débats avec les débiteurs.

5°. Où est le registre des jugements rendus par vous pour liquider les affaires des débiteurs envers la Compagnie. Un arrêt du Conseil d'Etat vous donnait attribution à cet égard. Cet arrêt, direz-vous, n'est arrivé qu'en papier et point en parchemin, et delà vous avez conclu que la forme emportant le fond, il fallait laisser une partie aussi intéressante en souffrance. Votre successeur n'a pas eu plus que vous l'arrêt en parchemin, ou y a suppléé par un tempérament réfléchi et raisonnable, et en accordant la forme, il a arrangé le fond. Cet arrêt du Conseil prouve-t-il qu'on comptait sur vous pour cela et entendait-il cet arrêt que vous n'étiez envoyé que pour introduire les épiceries ? Cependant les intérêts de la Compagnie restaient en souffrance ainsi que tous ceux de la colonie ; les habitants ne savaient sur quoi compter, ne savaient ce qu'ils devaient et tout restait dans la confusion, vos collègues vous ont-ils gêné à cet égard ?

6°. Qu'appellez-vous des comptes en bon ordre ? Vous n'en avez pas envoyé un seul. Qu'est-ce que cette confusion de faire supporter à la colonie beaucoup de dépenses qui devraient lui être étrangères et qui devaient être supportées les unes par la marine, les autres par d'autres fonds. N'a-t-il pas fallu débrouiller ce chaos et remettre chaque dépense à sa place.

7°. Le trésorier que vous traitez d'homme incapable annonce que le 15 août 1770 il vous écrivait et porta les choses au point de dire qu'il serait forcé de ne plus payer si vous lui ordonniez des paiements

d'avance avec aussi peu de forme, il annonce que les débiteurs finiront par débattre et par occasionner un travail inouï. Cela est arrivé. Il annonce dans cette lettre que de la manière dont vous y allez, on finira par ne pas payer les lettres de change et l'événement n'a que trop justifié la prédiction. En effet, deviez-vous faire des avances à quelqu'un sans le lier par un marché, par un contrat, par une soumission ; donner des ordres à un trésorier de payer sans les faire expédier par un Bureau des fonds afin qu'il les enregistre, et qu'en cas d'accident à un Trésor, un comptable puisse avoir quelque ressource pour compter, et le Roi des moyens d'exiger des comptes.

8°. Quelle a été votre raison d'envoyer au Cap chercher du blé, tandis que de Bourbon les administrateurs vous priaient d'envoyer un navire pour en chercher. Ils en regorgeaient et une partie de ces grains sont tombés en pure perte.

9°. Qu'est-ce que cette éternelle discorde régnant entre [vous et] les deux gouverneurs qui ont administré avec vous. Par quelle fatalité se fait-il qu'elle ait été si constante ; faut-il croire que vous n'y avez jamais donné le moindre lieu.

10°. Qu'est-ce que le désordre dans les avances faites à M. Marion dont la succession en déconfiture, laisse le Roi à découvert de 4 à 500 mille livres.

11°. Qu'est-ce que cette expédition du vaisseau le *Marquis de Narbonne* en Chine, en faisant de la caisse du Roi les avances à l'armateur, et finir par prendre sa cargaison à cent pour cent de bénéfice au retour sur facture.

12°. Pourquoi rejeter sur vos subordonnés tous les torts ? N'aviez-vous pas le droit d'ordonner, d'avertir, de punir. Si un des noirs du jardin ne travaillait pas bien, je le traiterai comme un nègre ; il fallait traiter les commissaires comme des blancs, les instruire s'ils ne l'étaient pas, les avertir honnêtement, les surveiller, les diriger. Ce sont les mêmes et en moindre nombre qui font le service aujourd'hui. On dit qu'il va bien.

13°. Pourquoi vous vanter dans votre mémoire d'avoir tout laissé pour le mieux, quel peut être votre but ? De vous excuser ? Vous aviez quelques excuses toutes autres à chercher et à faire valoir pour une grande partie du mal qui a resté après vous.

14°. Par quelle fatalité y a-t-il eu des débats si multipliés et si fâcheux entre la justice dont vous étiez le chef, le militaire et toute la colonie, par quel hasard fâcheux, par votre patience, par votre sagesse, par votre prudence, par votre entremise n'avez-vous pas éteint l'incendie, ne l'avez-vous pas prévenu, n'avez-vous pas pris des tempéraments pour attendre du moins que le Prince prononçât.

15°. Qu'est-ce enfin que la maladresse avec laquelle vous affectez de vouloir grossir le nombre de vos ennemis en attaquant ouvertement des personnes qui ne vous cherchaient pas et qui sont honnêtes plus que vous ne pensez envers vous-même.

Voilà, mon maître, quelques questions, le nombre de celles qu'on pourrait ajouter aurait pu me faire mettre quelques *etc.*, mais je ne les aime pas.

Je le répète, vous voulez toujours donner l'air étonné [*souligné trois fois*] à M. Maillart. Mais en vérité vous le seriez vous-même de voir qu'il l'a si peu. Demandez à tout le monde. Vous avez quelques amis ici, informez-vous bien et de cela et de tout ce que je vous marque dans cette lettre. Vous verrez que c'est la vérité toute pure. Quoique noir, je ne suis pas menteur, on dit qu'il y en a parmi les blancs. J'avais cru jusqu'à présent que ce défaut était réservé à notre couleur.

Quant à ce que vous vouez dire de vos collègues, mon Maître, en les appelant des ouragans, vous êtes auprès d'eux, c'est entre vous à vous entendre, si vous pouvez. Nous ne nous mêlons pas de tout cela ici, nous avons assez de nos affaires à arranger.

Dernière observation.

Nous croirons, tant que nous pourrons, tout ce que vous dites dans vos dernières observations. Il est certain que, s'il en est comme vous le dites, c'est très bien fait. Il ne faut jamais que la passion domine ; mais je crois, mon maître, que, pour bien prouver qu'on n'en est pas dominé, on ne doit pas avoir besoin de le dire. Il n'y a qu'à employer un style qui le démontre, et éviter ces expressions fortes, que

vous craignez qui ne vous fassent accuser de vous être laissé aller à cette passion, puisque vous finissez par vous en défendre.

Excusez, mon maître : vous ne devez pas vous attendre, de ma part, à un style bien fleuri. Ceci n'est qu'un canevas fait à la hâte : (votre mémoire n'est arrivé dans la colonie que le 8 de ce mois, par le vaisseau *la Ville-du-Cap*, venant de l'Orient) ; mais il suffira pour me faire entendre à vous qui avez de l'intelligence ; et vous pourriez, vous ou quelqu'autre, sur le précis, vous charger d'y donner le poli et l'extension dont il est susceptible.

Ma femme prend la liberté de vous assurer de son respect ; elle se porte bien, ainsi que notre petite fille. Quand vous écrirez à M. l'Intendant, ayez la bonté, mon maître, de me recommander à lui ; je suis persuadé que ce sera un titre auprès de lui, pour me rendre encore plus de service. Au surplus, je suis content de mon sort, *et tout est pour le mieux*, puisque votre jardin et vos plants d'épiceries fines sont en bon état, et même dans un plus bel ordre que quand vous êtes parti.

Je suis, avec le respect le plus profond, mon cher maître, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé à l'original, RAMA.

* * *